

Quelques conseils préliminaires

Certaines précautions peuvent être prises afin que les démarches pour protéger votre invention soient les plus efficaces possibles et donc que les frais demeurent à leur minimum.

Ainsi, avant de nous rencontrer, veuillez à :

- mettre vos documents pertinents en ordre et en faire des copies qui pourront nous être remises;
- préparer et nous fournir un document le plus conforme possible aux consignes énumérées ci-après;
- noter toutes les questions sur lesquelles vous souhaitez être éclairé.

Lors de la première rencontre, vous devriez :

- expliquer votre situation en vous en tenant aux faits;
- révéler toute information que vous détenez, qu'elle soit négative ou positive – laisser nous le soin d'évaluer ce qui pourrait être pertinent ou non pour bien défendre vos intérêts;
- poser toutes vos questions et vous assurer que vous comprenez bien les explications.

Règles de base relatives au document à préparer

Fondamentalement, seule la matière exposée dans une demande de brevet peut faire l'objet d'une protection. Réciproquement, ce qui n'est pas exposé ne pourra pas être protégé. Le document doit permettre à quelqu'un qui n'est pas familier avec l'invention de la comprendre et de la réaliser pour qu'elle fonctionne. Le document servira de base à l'élaboration d'une demande de brevet. Il doit donc être le plus complet possible. Il est à noter qu'aucune information supplémentaire relative à l'invention ne peut être ajoutée à une demande une fois qu'elle est déposée.

Les dessins

Tout élément faisant partie de l'invention doit être illustré sous une forme ou une autre pour pouvoir être éventuellement revendiqué. Les dessins jouent donc un rôle crucial dans une demande de brevet.

Faites vos dessins avec des tracés de lignes noires foncées, sans grisé, et n'utilisez pas de couleurs. Utilisez des hachures (lignes parallèles fines) pour indiquer une coupe. Dessinez chaque élément en proportion avec les autres éléments.

Vous devez numéroter chaque dessin ou figure (e.g. Fig. 1, Fig. 2, etc.) ainsi que chaque élément et mécanismes (e.g. 2, 4, 6, etc.). Assurez-vous que les

signes utilisés soient bien lisibles (de préférence, au moins 3,2 mm de hauteur). Un même élément apparaissant dans plusieurs dessins différents doit toujours porter le même numéro. Plusieurs dessins peuvent être disposés sur une même page.

La description

Vous devez faire référence aux dessins et aux éléments qui y sont illustrés pour expliquer l'invention. Au besoin, insérez dans la description des formules chimiques ou mathématiques. Le texte devrait de préférence être formulé sous forme de phrases complètes. Normalement, le texte ne devrait pas comporter de mentions de confidentialité ou de droits d'auteur, d'avertissements génériques, de remerciements, de préface, d'introduction personnelle, ni d'énoncés du genre "en instance de brevet". Les entête et pied de page devraient être réservés exclusivement à la numérotation des pages, sans références à une société ou une dénomination commerciale quelconque.

La description devrait inclure, séparément et préférentiellement dans l'ordre :

- un énoncé succinct du problème que l'invention est sensée résoudre;
- un résumé des approches précédentes pour résoudre le problème;
- un énoncé des désavantages et inconvénients des approches précédentes;
- un énoncé des aspects de l'invention qui solutionnent le problème et surmontent les désavantages et inconvénients des approches précédentes;
- une description détaillée de l'invention, incluant son opération, sa construction et son utilisation, en référence aux dessins;
- une description des variantes possibles de réalisation de l'invention.

La description détaillée de l'invention doit expliquer :

- les caractéristiques techniques, structurelles et fonctionnelles de chaque pièce, élément ou étape se retrouvant dans l'invention;
- dans quel but chaque pièce ou étape est présente dans l'invention, qu'elle est son utilité, sa contribution et comment elle fonctionne ou opère;
- à quoi chaque pièce réagit, comment elle est contrôlée ou commandée, et avec quoi elle interagit.

Une erreur courante est de décrire l'invention de manière générale et vague pour éviter que des détails ne puissent indûment la limiter. Non seulement un tel raisonnement est incorrect et contre-productif, mais pareille description pourrait avoir pour effet de compromettre la valeur des revendications destinées à protéger l'invention, qui doivent être entièrement fondées sur la description et les dessins.

Évitez des énoncés généraux du genre que l'invention est meilleure; il faut expliquer ce qui la rend meilleure et pourquoi. Cherchez à décrire ce que l'invention fait (non ce qu'elle ne fait pas) et comment elle le fait. Veillez à utiliser une terminologie uniforme dans tous le texte et les dessins (utiliser le même terme pour désigner une même pièce ou étape) et à ce que tout acronyme ou abréviation utilisé soit défini au moins une fois dans le texte sous sa forme non abrégée. Si vous employez des termes ou expressions inhabituels, équivoques ou sous des sens inhabituels, veillez à les expliquer.

Autres renseignements

Le document doit également inclure les renseignements suivants:

- les noms et adresses personnelles de tous les inventeurs ayant participé à la conception de l'invention, dans l'ordre où ils doivent apparaître dans la demande;
- le nom complet (incluant l'abréviation "inc." s'il y a lieu) et l'adresse du demandeur à qui les inventeurs sont tenus de céder tous leurs droits sur l'invention et à qui le brevet doit éventuellement être délivré; et
- une indication que le demandeur a droit ou non au statut de petite entité au Canada et aux États-Unis - une petite entité est une société qui n'emploie pas plus de 50 personnes pour le Canada, et 500 personnes pour les États-Unis (il faut également vérifier le statut de toute autre société à qui le demandeur aurait consenti ou serait tenu de consentir des droits sur l'invention s'il y a lieu).

Quelques exemples de brevets

Vous pouvez, si vous le souhaitez, consulter l'un ou l'autre des documents ci-dessous en accédant à la base de données sur les brevets canadiens de l'OPIC à l'adresse <http://patents1.ic.gc.ca>. Il suffit de choisir "numéro" dans les recherches possibles puis d'entrer le numéro de brevet voulu et de suivre ensuite les instructions à l'écran.

Ces documents pourront vous aider à mieux saisir le type d'informations à fournir et le genre de dessins préconisés pour bien illustrer une invention dans une demande de brevet selon le domaine de l'invention. Ces documents ne devraient toutefois être considérés qu'à titre d'exemples et non de modèles, car chaque invention est unique en son genre. De plus, il n'est pas nécessaire de s'attarder à élaborer un jeu de revendications. Cependant, nous vous invitons à nous faire part de ce que vous considérez être les aspects et éléments distinctifs et inventifs de l'invention.

Domaine	Numéro de brevet
mécanique	2196448
électronique	2418245
informatique	2605633

chimie | [2111305](#)

Détails supplémentaires

Selon le domaine de l'invention, on s'attend généralement à recevoir des informations tel qu'énumérées ci-après.

Dans le cas d'une invention en mécanique:

- des figures illustrant l'objet, la machine, l'appareil, le système ou le dispositif, dont une perspective illustrant l'objet dans son ensemble, et des vues de coupes ou des éclatés illustrant les éléments internes de l'objet et leurs agencements;
- une description de toutes les pièces, leur nom, les matériaux utilisés, comment ils sont agencés et combinés ensemble, comment ils opèrent pour obtenir le résultat désiré, les étapes du procédé de fabrication réalisé par le système s'il y a lieu.

Dans le cas d'une invention en électronique:

- des schémas blocs fonctionnels illustrant les circuits, des schémas illustrant les signaux utiles à différents endroits dans les circuits;
- une description de chacun des blocs, leur fonction, leurs signaux d'entrée et de sortie.

Dans le cas d'une invention en informatique:

- des schémas fonctionnels dont au moins une figure montrant le matériel même s'il s'agit uniquement d'un ordinateur, des "flowcharts" illustrant les processus, algorithmes et fonctions du produit et les traitements d'informations et de données, des figures montrant les interfaces utilisateurs apparaissant à l'écran;
- une description de toutes les caractéristiques fonctionnelles du produit, des procédures, fonctions, algorithmes, traitements de données et d'informations impliquées du début à la fin pour obtenir les résultats désirés.

Dans le cas d'une invention en chimie:

- des figures s'il y a lieu de l'équipement nécessaire à la préparation du produit, et des graphiques des résultats expérimentaux ou pratiques obtenus si possible;
- une description fournissant des exemples de préparation du produit, les conditions requises, les précautions à prendre, les plages possibles des paramètres, les compositions chimiques, les procédés impliqués.